DROIT DES AFFAIRES

IA Act : classer les systèmes d'IA, documenter et piloter la conformité

Une entreprise qui utilise ou développe des systèmes d'intelligence artificielle doit savoir lesquels relèvent d'obligations renforcées. Sans inventaire ni critère de classement, la conformité se traite au coup par coup et les équipes déploient des outils dont personne n'a examiné le statut. Cette journée d'initiation présente la logique du cadre européen applicable à l'intelligence artificielle : rôles des acteurs de la chaîne, classification des systèmes selon le risque, obligations correspondantes, documentation à produire et organisation du pilotage interne. Les participants classent leurs propres systèmes et construisent leur feuille de route de conformité.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 090 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes, responsables conformité, délégués à la protection des données, responsables informatique et chefs de projet numérique.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier le rôle tenu par l'entreprise dans la chaîne de valeur d'un système d'IA
- Classer un système selon le niveau de risque qui lui est attaché
- Recenser les obligations applicables à chaque catégorie de système
- Constituer la documentation technique et les registres attendus
- Organiser le pilotage interne de la conformité et la répartition des rôles

03 Programme détaillé

M1 Champ d'application et rôles

- Savoir qui est tenu à quoi
- Systèmes concernés et notions structurantes du texte
- Rôles de fournisseur et de déployeur dans la chaîne
- Modification d'un système acquis auprès d'un tiers
- Articulation avec la protection des données personnelles
- Échelonnement de l'entrée en application des obligations
- À retenir : Le rôle tenu dans la chaîne détermine l'étendue des obligations supportées.

M2 Classification des systèmes

- Ranger chaque usage dans sa catégorie
- Pratiques interdites et usages à écarter
- Critères de qualification des systèmes à haut risque
- Obligations de transparence attachées à certains usages
- Traitement des modèles à usage général
- Méthode d'inventaire et de classement des systèmes déployés
- Cas pratique : Les participants inventorient et classent les systèmes d'IA utilisés dans leur entreprise.

M3 Mise en conformité et pilotage

- Organiser le travail dans la durée
- Documentation technique et registre des systèmes
- Gestion des risques et qualité des données utilisées
- Contrôle humain information des utilisateurs et journalisation
- Clauses à négocier avec les fournisseurs de solutions
- Gouvernance interne et répartition des responsabilités
- Atelier : Chaque participant construit la feuille de route de conformité de son organisation.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 090 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr